

FÉLINES



BULLETIN MUNICIPAL « LE FÉLINOIS » Décembre 2023



SOMMAIRE

La vie municipale

L'édito du Maire	3
Les travaux	
Les travaux en cours de réalisation : les extérieurs du couvent	4
Réfection des chemins communaux	5
La carte communale partielle	6
L'événementiel de la mairie	
Le repas des Aînés	7
Le départ en retraite de Nicole JACQUIN	8
La cérémonie du 11 novembre	9

Les services

La Communauté d'Agglomération du Puy en Velay	
Concernant les déchets ménagers et le compostage des déchets organiques	10
Concernant les travaux de restructuration du réseau d'Eau Potable	11

La vie associative

La Fête d'été	12
La Fête Patronale	19
Le concours de tarot	28
Le Téléthon	29
Les associations	
Le comité d'animation	32
L'Association Histoire et Patrimoine Félinois	33

Les activités touristiques, culturelles près de chez nous

La crèche de Noël et les Santons	34
Cinéparc : séance vendredi 19 janvier 2024 à 20h30 « L'Abbé Pierre, une vie de combat »	35

Le coin détente et plaisir

La page des jeux et les recettes	36
----------------------------------	----

EDITO



Chers administrés

La fin d'année approche à grands pas et avec ce bulletin municipal, nous souhaitons vous rendre compte de notre action durant l'année 2023. C'est aussi l'occasion de souligner l'ensemble des manifestations et animations qui se sont déroulées tout au long de cette année. Elles ont permis une fois encore à notre commune de Félines de se démarquer et d'être reconnue pour son dynamisme, sa joie de vivre. On doit cette réussite à toutes nos associations, car sans elles et sans l'engagement et le dévouement des bénévoles, le résultat ne serait pas celui que l'on connaît. Un grand merci à toutes et tous !

Vous pourrez également prendre connaissance dans ce bulletin de l'avancée de nos différents projets ou travaux à commencer par les travaux extérieurs de l'ancien couvent qui viendront clôturer ce grand chantier engagé depuis 2018. En parallèle, d'autres aménagements concernant la réfection de certains chemins communaux ont été exécutés durant l'automne et comme à l'accoutumée des travaux de débroussaillage sur les routes et chemins ont été entrepris sur la partie sud-est de la commune.

J'ai souhaité refaire un point de situation concernant le dossier de notre carte communale partielle que nous sommes en train d'élaborer avec le cabinet REALITES de Roanne. Je veux vous préciser surtout la nature de ce document d'urbanisme, son objectif, le calendrier, les différentes étapes obligatoires à respecter pour la réalisation de ce dernier.

D'autres sujets sociétaux vont nous intéresser prochainement comme le traitement des déchets et plus particulièrement les déchets organiques. A compter du 1^{er} janvier 2024, nous devons trier davantage ces derniers dits « organiques » : épiluchures, fruits ou légumes périmés, etc... qui ne devront plus être jetés dans les containers. Nous installerons des composteurs prévus à cet effet. Concernant les autres opérations de tri (verres, plastiques, emballages, prospectus, revues, journaux), elles continuent et des écopoints sont installés sur notre commune (le Bourg, Chamborne).

Il est important de réaliser ces tris pour éviter à l'avenir de fortes augmentations de nos taxes et cela contribue également à la protection de notre environnement.

Par rapport au réseau d'eau potable, les services de la DEA se sont engagés à l'améliorer et une première action de réfection de la conduite d'eau a commencé depuis Chamborne en direction de Sembadel-Gare. Son coût très conséquent laisse préfigurer d'importants investissements futurs pour améliorer la desserte d'eau potable mais ils sont toutefois nécessaires afin d'éviter des incidents graves comme nous l'avons vécu durant cet été.

Enfin, une page détente permettra de vous divertir, de découvrir des recettes pour profiter des soirées d'hiver au coin du feu en préparant de bons desserts et de déguster les réussites des chefs cuisiniers...

A présent je vous souhaite une belle lecture et à l'aube de cette fin d'année, avec le Conseil municipal, nous avons le plaisir de vous souhaiter de très joyeuses et agréables fêtes à tous ! Pour fêter le Nouvel an et vous informer de notre action à venir, nous vous invitons d'ores et déjà à retenir la date de la cérémonie des vœux qui se déroulera le dimanche 14 janvier 2024 à partir de 10h45.

Belles fêtes à tous, Bien cordialement !

Philippe MEYZONET
Maire

AVANCEMENT DES TRAVAUX EXTÉRIEURS DU COUVENT

Les travaux extérieurs du couvent sont en cours de réalisation. Pierres après pierres les murs s'élèvent ! L'entreprise JOUVHOMME a réalisé la maçonnerie durant l'automne et l'entreprise BROCC intervient pour les aménagements routiers et piétonniers. Il semble que la météo soit clémente pour une fin des travaux avant les mois d'hiver...



Depuis début octobre, les extérieurs se peaufinent de plus en plus. Des places de parking sont prévues, quatre abris pour voiture, des toilettes publiques et des espaces végétalisés vont se mettre en place ainsi qu'un emplacement pour personne à mobilité réduite et un chemin piéton pour accéder à la salle d'expositions. Un éclairage facilitera l'accessibilité du site.

TRAVAUX DE RÉFECTION DES CHEMINS COMMUNAUX

La Municipalité a choisi de procéder à la réfection de certains chemins communaux :

- * chemin sur l'arrière du village de Chamborne
- * chemin de la Croate à Almance
- * chemin de la Soucheyre à Peygut
- * chemin des tables sur le Bouchage
- * chemin du cimetière dans le Bourg
- * chemin du pont au Favet
- * deux chemins à Almancette



Chemin de la Croate à Almance

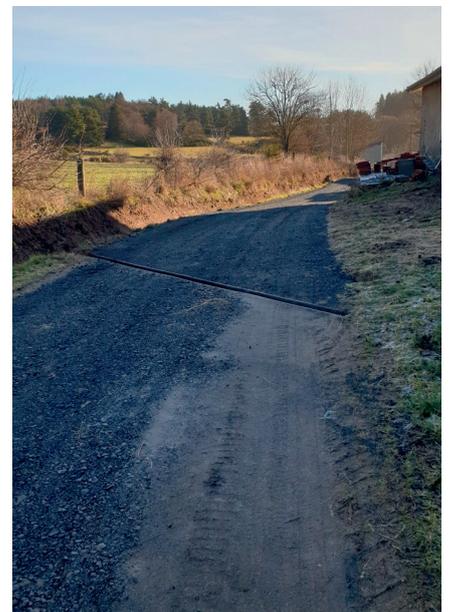
Certains travaux ont été réalisés cet automne, d'autres seront entrepris au printemps 2024. Ces travaux représentent un coût d'environ 15000 € et sont financés par le budget voirie communale inscrit chaque année sur le budget primitif.



Il est important pour la municipalité d'entretenir régulièrement ces chemins afin qu'ils ne se détériorent pas trop et éviter de grosses dépenses. La priorité est donnée aux chemins très fréquentés mais aussi en fonction de leur état de dégradation.

Les travaux ont été réalisés courant du mois de novembre par l'entreprise Malfant TP et nous ne pouvons que remercier cette société pour la qualité du travail réalisé et son professionnalisme.

← **Chemin sur l'arrière du village de Chamborne** →



LA CARTE COMMUNALE PARTIELLE

Nous vous rappelons que l'objectif de la carte communale partielle est d'élaborer un document d'urbanisme sur un secteur choisi. Son périmètre intervient à Chamborne et au Bourg, car il correspond à une zone potentiellement constructible pour le développement économique et de l'habitat de notre commune ; cela grâce à la présence de l'ensemble des réseaux sur ces deux villages (eau, électricité, assainissement collectif, téléphonie mobile, axes routiers départementaux).

A l'heure où nous vous écrivons,

nous sommes toujours dans la phase de concertation et toute personne intéressée ou concernée par le sujet peut se rendre en **Mairie les samedis matins** pour consulter les documents et éventuellement déposer des remarques ou avis sur le registre prévu à cet effet. Toutefois, il est bon de préciser que l'ensemble des documents ne seront ni photocopiés, ni photographiés afin d'éviter toute exploitation inappropriée.

Par ailleurs, nous attendons l'avis

de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale (MRAE) et les avis des Services de l'État et des collectivités qui nous permettront dès leur réception, de pouvoir lancer l'Enquête publique prévue à cet effet. Compte- tenu des délais de réponse qui leur sont impartis, **cette Enquête publique devrait pouvoir se dérouler courant janvier 2024.** Elle durera un mois

avec la présence d'un Commissaire enquêteur désigné par le Tribunal administratif de Clermont-Ferrand.

Des permanences se tiendront en Mairie

selon un calendrier établi au préalable avec le Commissaire. Ces informations seront diffusées au plus grand nombre dès lors qu'elles auront été définies. Suite à cette Enquête, un rapport sera rendu par le Commissaire enquêteur et sera remis au Conseil municipal pour approbation. Il sera adressé à Monsieur le Préfet de la Haute-Loire qui prendra la décision finale sur ce document d'urbanisme. Jusqu'à cette date, aucun projet de construction ne peut s'élaborer.

Nous en profitons pour rappeler que

tout projet d'installation, de création d'activité ou d'habitation fait l'objet d'études et d'autorisations pour pouvoir obtenir un permis de construire.

Par conséquent, face à certains écrits

reçus récemment, nous insistons sur le fait que cette procédure détaillée plus haut, permet à chacun de bénéficier d'une information juste, complète et objective.

Nous vous invitons dès à présent à venir nombreux à l'enquête publique qui se déroulera dans les prochaines semaines pour donner votre avis sur le futur document d'urbanisme.

LE REPAS DES AÎNÉS



Le doyen, Jean-Louis RODIER André DARLE et la doyenne Édith DARLE

Le repas des aînés, offert par le CCAS et la Municipalité, a eu lieu dimanche 15 octobre à l'auberge de Chamborne. Cette année plusieurs possibilités étaient, encore une fois, proposées aux aînés puisqu'ils pouvaient soit venir prendre le repas à l'auberge, soit l'emporter pour le déguster chez eux. Et quel repas ! Une joyeuse ambiance a accompagné un menu de fête auquel certains n'ont malheureusement pas pu participer. Toutefois, le CCAS et la Municipalité ne les oublieront pas puisqu'ils auront droit à des gourmandises dans leur colis de Noël.

Monsieur Philippe MEYZONET, Maire a tenu à mettre à l'honneur le Doyen de la commune présent au repas Jean-Louis RODIER du haut de ses 88 printemps et la Doyenne de l'assemblée Édith DARLE née en 1942.

La Doyenne de la commune, Madame Annie REYNAUDON du haut de ses 95 printemps, ne pouvait être présente parmi nous, de même que le deuxième Doyen du haut de ses 88 printemps Gérard DUCHAMP.

POT DE DÉPART EN RETRAITE DE

Nicole JACQUIN

Nicole JACQUIN a débuté à la Mairie de Félines le 1er septembre 2007 en remplacement de Michèle BUSSAC. Elle commença par faire le ménage de la mairie puis de l'école. Elle prendra la responsabilité du transport scolaire des écoles de Félines et Sembadel. Les enfants l'ont très vite adoptée. Elle prenait toujours le temps de leur parler, de les écouter.

Un peu de ménage, un peu de transport scolaire, un peu de service de repas pour les enfants et un peu de préparation de repas à l'IME de la Chaise-Dieu, tout au bout de ce parcours, il y avait Nicole.

Nous lui souhaitons une bonne retraite auprès des siens.



Nicole, en présence de sa fille Maëlle, avait souhaité convier Michèle BUSSAC qu'elle a remplacé et Aline GRANGE qui lui succédera ainsi que le Conseil Municipal.



*Philippe MEYZONET, Nicole JACQUIN,
Aline GRANGE, Michèle BUSSAC*



*Philippe MEYZONET,
Maëlle et sa maman Nicole JACQUIN*





ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918



Le 11 Novembre est la date anniversaire de l'armistice de 1918 et de la commémoration annuelle de la victoire et de la paix. C'est également une journée d'hommage à tous les militaires morts pour la France,

Monsieur Philippe MEYZONET, Maire de Félines, a célébré cette commémoration le dimanche 19 novembre, en présence de Jean-Pierre VIGIER (Député de la Haute-Loire), de Marie-Agnès PETIT (Présidente du Conseil départemental

de la Haute-Loire), de l'Association des anciens combattants représentée par André BRAVARD (Président de l'association Félineoise), des autorités civiles et militaires ainsi que d'un large public.

Les enfants de l'école de Félines accompagnés de leur instituteur Laurent CHANUT, ont dévoilé une fresque représentant tous les soldats Félineois morts sur le champ d'honneur. On y trouve également la silhouette de Soeur Maria Claudia JULLION, religieuse et infirmière qui est née à



Mortessagne et dont la vocation a été toute trouvée. Voici son histoire : en 1914, elle est engagée comme infirmière. Elle sera à bord des ambulances de Montreuil récupérant au cours des brancardages de soldats blessés, des enfants orphelins de guerre souvent atteints de maladies infectieuses. Ramenant blessés et enfants à l'hospice départemental du quartier de Laon transformé pour l'heure en hôpital militaire, elle assure aussi les fonctions d'économe et de cuisinière. Elle œuvrera jusqu'au 4 mai 1917 où une bombe allemande lui sera fatale. Transportée à l'hospice où elle s'est dévouée, son décès sera constaté à 1h15 de la nuit, sur la déclaration d'Henri DEPENTE 48 ans, Directeur du dit hospice et d'Amédée MARÉCHAUX, adjoint au Maire de Laon, Officier de l'état civil par délégation. C'est ainsi qu'une Félineoise mourut pour les siens à 45 ans, loin de son sol natal, mais pour la Patrie.

Collecte et Traitement des Déchets

Le CTD, service Collecte et Traitement des Déchets, dépend de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay.

Il gère le traitement des déchets sur l'agglomération et accompagne au quotidien les citoyens en vous donnant des conseils pour le tri, le compost et l'économie circulaire. Il accompagne les associations dans la gestion de leurs déchets et dans leurs manifestations avec la mise à disposition de gobelets réutilisables. Le CTD propose également aux usagers des tarifs préférentiels pour les composteurs et lombricomposteurs.

Le service de collecte et de traitement des déchets c'est aussi de la prévention ! Il assure la collecte de vos ordures ménagères et de vos déchets recyclables, la collecte du verre et des textiles en colonnes d'apport volontaire, la gestion des déchetteries, la réduction des déchets.

Des réflexes à entreprendre

CONTRIBUER

En triant et en diminuant nos déchets, nous luttons contre le gaspillage. Votre geste éco-responsable contribue à économiser les ressources naturelles, éviter le gaspillage et limiter les pollutions.

DIMINUER

L'explosion de la consommation provoque une forte augmentation de la quantité de déchets. En modifiant nos habitudes, en choisissant des articles durables, en évitant les sur-emballages nous pouvons sauver notre planète !

TRIER

Le tri regroupe toutes les actions consistant à séparer et à récupérer les déchets selon leur type et leur nature pour les valoriser afin de réduire au maximum les déchets non recyclables.

Conformément à la loi anti-gaspillage, le tri des biodéchets à la source (déchets verts et déchets alimentaires) va se généraliser en 2024 et concernera tout le monde, professionnels comme particuliers. Des composteurs seront installés début 2024 avec des informations pour une bonne utilisation.

L'agglomération du Puy en Velay se met en ordre de marche auprès des habitants pour proposer des solutions de tri et de valorisation des biodéchets adaptées à leurs attentes et à la configuration de son territoire.



LES TRAVAUX DE RESTRUCTURATION DU RÉSEAU D'EAU POTABLE



Dans le cadre de la restructuration des réseaux d'eau potable, la Direction de l'Eau et de l'Assainissement de la Communauté d'Agglomération du Puy en Velay a décidé de réaliser et financer des travaux sur une partie du village de Chamborne jusqu'à Sembadel-Gare avec la reprise de certains branchements et la pose de regards de comptage en limite de propriété.

L'entreprise Faurie est en charge des travaux qui ont débuté le 16 octobre pour une durée d'environ 2 mois sous réserve des aléas climatiques.

Les travaux occasionneront des désagréments notamment en termes d'accès sur les routes départementales 498 et 127.

La commune est satisfaite d'avoir été retenue pour la réalisation de ces travaux dont le coût est conséquent. Ils laissent présager d'autres investissements très coûteux pour les années futures mais nécessaires pour un bon fonctionnement du réseau d'eau potable.



LA FÊTE D'ÉTÉ



La 19^{ème} édition des SOURCES DE LA BORNE a remporté un vif succès. Durant cette journée, trois courses ont été organisées (Trail « Born' et Dore » de 22,8 KM, les « Sources de la Borne » de 11 KM, le « Tour du Coudert » pour les enfants) ainsi que deux randonnées VTT (25 et 40 KM) et deux randonnées pédestres (13 et 25 KM). Cela a permis à toutes les personnes participantes de découvrir les magnifiques paysages dans une ambiance chaleureuse.

Des animations sont venues embellir cette journée pour le plus grand plaisir des petits et des grands comme le vide-grenier mais surtout avec une grande première : « LA DESCENTE DE CAISSES À SAVON ».

Le vide-grenier



Trail « Born' et Dore »



Philippe MEYZONET, Jean-Pierre VIGIER, Émilie ROUSSET, Denis DARLE

Le départ a été donné par Monsieur Le Maire Philippe MEYZONET, en présence de Jean-Pierre VIGIER, député de la Haute-Loire et par les co-présidents du Comité d'animation Emilie ROUSSET et Denis DARLE qui ne ménagent pas leurs efforts pour la bonne tenue de l'évènement.



Les « Sources de la Borne »



Randonnée pédestre





Randonnée VTT



COURSE DES ENFANTS



DESCENTE EN CAISSE À SAVON





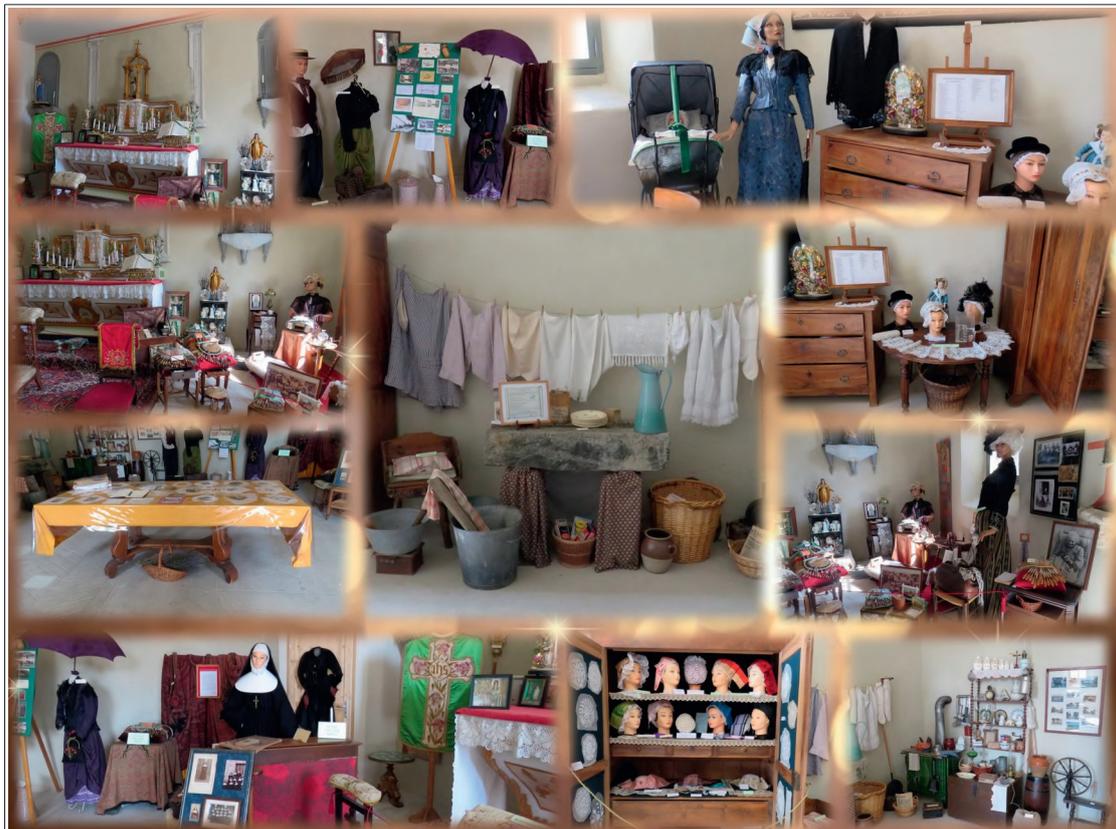
LA FÊTE PATRONALE



La fête patronale a eu lieu le week-end du 16 et 17 septembre 2023.

Durant l'après midi du samedi, le concours de pétanque a permis aux joueurs venus en famille ou entre amis, de se confronter dans une ambiance joviale et bon enfant.

L'Association Histoire et Patrimoine a ouvert ses portes au public afin de faire découvrir la vie d'antan dans nos campagnes.



Les manèges ont tournés en musique et sous un feu d'artifice magnifique.



Stan et ses amis "SR entreamis"

Le dimanche matin, une messe a été célébrée suivie de la procession de la « SAINTE CROIX ».



La fête votive également appelée fête patronale est une fête qu'organise un village afin de rendre hommage à son Saint Patron. Si aujourd'hui, les attractions foraines permettent à tout un chacun de se divertir, c'est aussi chez nous le « reimage ». C'était l'occasion pour la jeunesse de la commune d'élire son roi ou sa reine pour un an. Autrefois, les habitants invitaient ce jour-là parents et amis des autres contrées afin de partager l'office religieux, repas et animations.

Après la Messe dominicale, la procession de la Croix portée par les jeunes âgés de 18 ans appelés communément « classards » rejoint la croix de la route du Bouchage au rythme des cantiques spécifiques.

Une salve de coups de fusil retentit, déchirant l'azur et les tympan jusqu'à l'arrivée de tous les fidèles, attendant la bénédiction solennelle devant le calvaire fleuri pour la circonstance.

L'après midi, les chars, ornés de leur plus beaux atours, ont défilé dans Félines en présence de Philippe MEYZONET, maire de la commune et de Jean-Pierre VIGIER, député de la Haute-Loire.

La fanfare « l'Audacieuse » de Lapte a ouvert les festivités suivie par la confrérie du Sarrassou de Jullianges, puis le défilé des chars :

Almance et sa fiesta à « IBIZA »,

Almancette et sa « Char'cuterie, c'est la vie»,

Barbie et son Ken,

Les jeunes à la plage,

Le couvent à découvert,

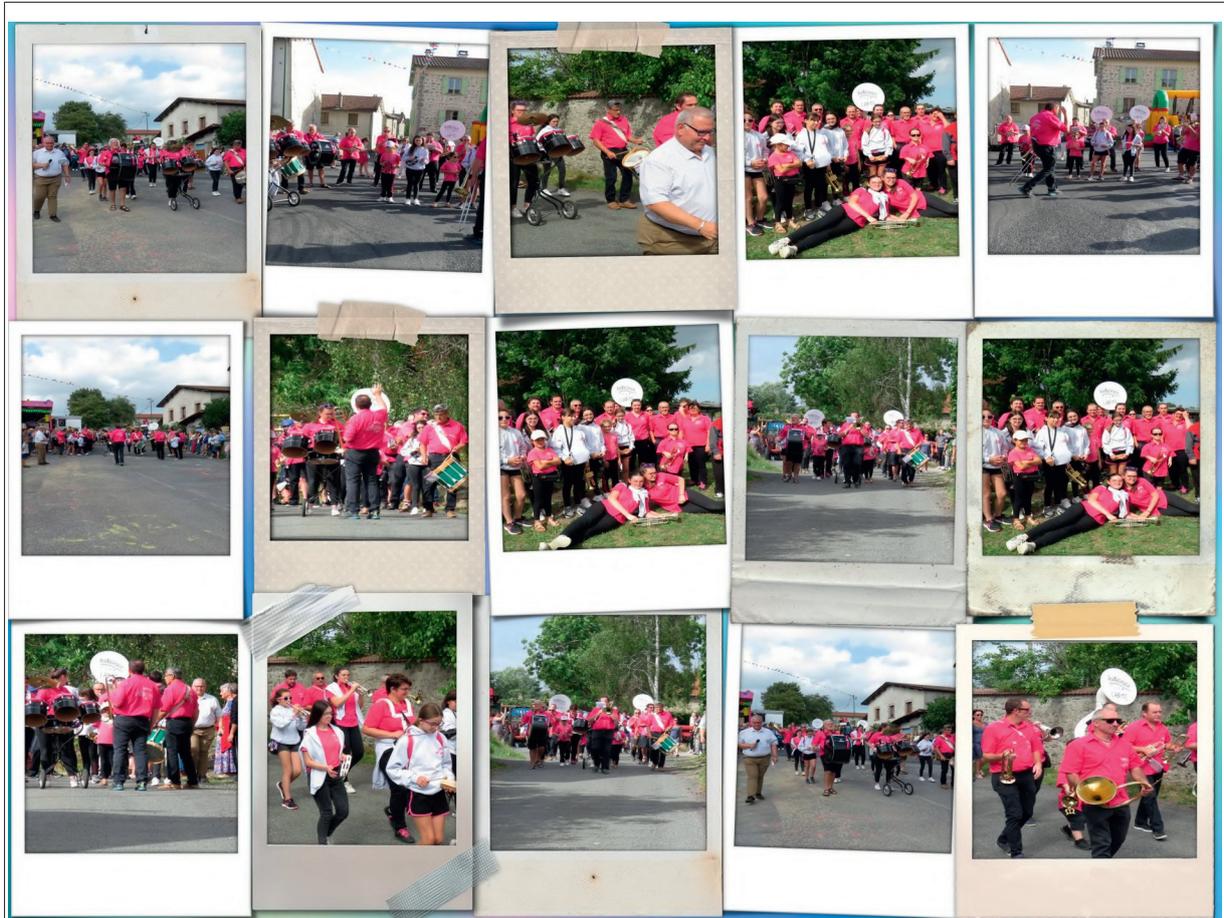
Les MARVEL des écoles,

Les compagnons du devoir d'Estables,

Le festival de Cannes venant de Mortessagne,

Le défilé des voitures anciennes,

Un ensemble de DJEMBÉ « PESA MOTEMA ET LES DJEMBÉFOLI ».



L'Audacieuse fanfare de Lapte



La Confrérie du Sarrassou



Almance et sa Fiesta à IBIZA



Almancette et la Char'cuterie c'est la Vie



Barbie et Ken

La vie en rose avec Barbie et Ken



LE COUVENT À DÉCOUVERT

Le Couvent à découvrir



Princesses, matelot, Spiderman



Les Compagnons du Devoir d'Estables





PESA MOTEMA ET LES DJEMBÉFOLI

Comme à l'accoutumé, le comité d'animations n'a pas ménagé ses efforts pour nous donner le meilleur dans la joie et la bonne humeur.



FEU D'ARTIFICE

CONCOURS DE TAROT



Le club local « Les amis du tarot » compte cette saison 34 adhérents. A la demande de ceux-ci et à partir du 2 novembre, des parties se jouent, à la salle des associations, tous les mercredis après-midi de 14 à 18 heures et tous les jeudis soir de 20 h à minuit et ce même pendant les vacances scolaires. Le prix de la cotisation annuelle a été fixée en assemblée générale à 20 euros.

Le concours de tarot du 21 octobre a réuni 44 joueurs venus de tout le département mais aussi de La Loire, du Puy-de-Dôme mais aussi du Rhône (Saint-Symphorien sur Coize).

Des renseignements complémentaires peuvent être demandés au président Bernard Duroure au 06 62 43 00 98.



Les joueurs de Tarot

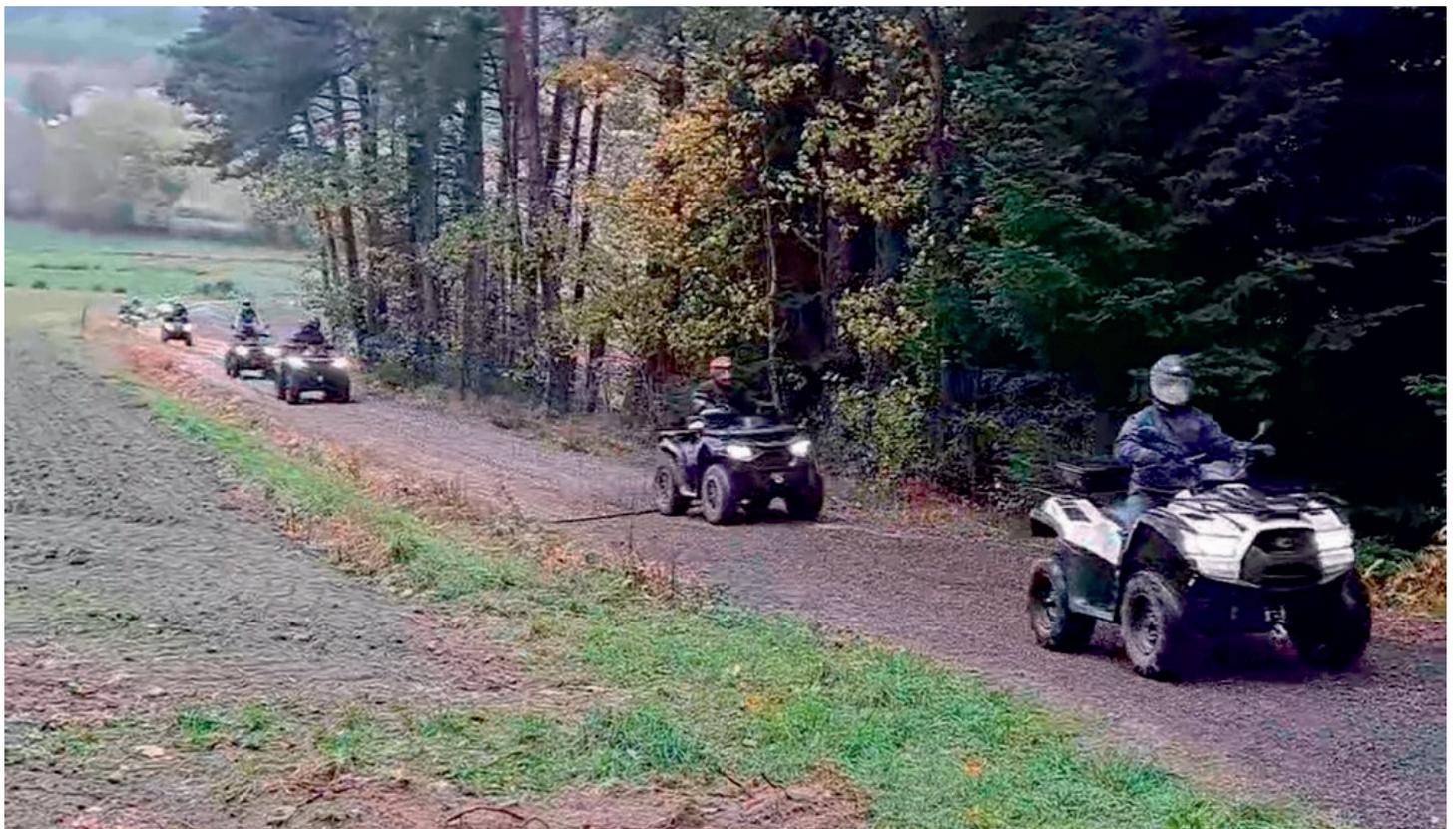


Le président et les gagnants du concours

Samedi 4 novembre, avec un temps froid et pluvieux, le Téléthon organisé par le Comité d'Animation a été un succès auprès des participants.



Une cinquantaine de personnes ont bravé le temps pour s'adonner à la randonnée QUAD & BUGGY de 90 kilomètres. Les participants sont tous revenus plein de boue et tout trempé.



Téléthon 2023



Téléthon 2023



Pendant ce temps, « la corvée de patates » se met en place afin de préparer le repas réconfortant après un après midi tumultueux.

MERCI



Le repas « l'éternelle soupe aux choux » a remporté un très très beau succès. Il y a eu plus de 220 repas servis. Bravo au chef cuisinier Jean-Marie et à ses deux commis Nicolas et Eymeric.

Pour la marche de nuit de 8 kilomètres, peu de marcheurs se sont élancés, vu le temps maussade.



Téléthon 2023

Suite à cette forte mobilisation entre repas et quads, elle a permis de récolter la somme de 3000 € qui a été reversée intégralement à l'Association AFM Téléthon.

Que chacun soit remercié pour sa participation.



LE COMITÉ D'ANIMATION



PROGRAMME DES MANIFESTATIONS POUR 2024

24 FÉVRIER :

BAL DES JEUNES

18/19 MAI :

VOYAGE DANS LE LOT

21 JUILLET : FÊTE D'ÉTÉ

14/15 SEPTEMBRE :

FÊTE PATRONALE

2 NOVEMBRE : TÉLÉTHON

7 DÉCEMBRE :

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

HISTOIRE ET PATRIMOINE FÉLINOIS

Pour savoir où l'on va, il faut savoir d'où l'on vient.

Vous n'êtes pas dans un musée figé, mais tout simplement dans un lieu de mémoire locale, où vont se côtoyer matériel dentellier, objets de dévotions populaires et liturgiques, costumes locaux du 19^{ème}, différentes vues de notre bourg à l'époque du noir et sépia.

Chaque année l'Association Histoire et Patrimoine vous proposera des thèmes divers tels que les mariages, la musique, l'école d'autrefois, les communions, la lessive etc.

Les visites commentées du petit patrimoine local avec expositions à thèmes temporaires se font les samedis et dimanches de 14h30 à 17h30 à partir du 1^{er} mai et jusqu'à fin septembre.



*Georges PERRU - Marcelle DUCHAMPT
Bernadette CHAPPAT*



Groupe du 3^{ème} âge de
Saint Geneys près Saint-Paulien

Visite commentée par
Georges PERRU et
Marcelle DUCHAMPT
en mai 2023



La crèche de Noël

La crèche de Noël met en scène la naissance de Jésus, entouré de sa mère Marie, de son père Joseph, du bœuf, de l'âne et de toute une série de petits personnages appelés santons de la crèche ou santons de Noël.



Cette année encore Georges PERRU, aidé de Jacky MARTIN, nous fait voyager dans l'univers de Noël. Vous pouvez venir visiter cette crèche en l'église de Félines entre le 6 décembre 2023 et le 20 janvier 2024 entre 14 heures et 17 heures.

LES SANTONS

Parmi mes souvenirs d'enfance
La fête de Noël resta ma préférée
J'ai un peu oublié les cadeaux et la chance
De voir le beau sapin tout illuminé ;

Car de loin, le mouvement le plus important
C'était celui de la préparation de la crèche,
De tous ces santons que j'aimais tant,
Que l'on disposait dans la mousse fraîche.

Bien protégés dans leur enveloppe de papier
Ils passaient leur année dans la boîte en carton,
Enfant j'aurais voulu les voir toute l'année
Pourtant ma marraine avait une explication :

Il faut prendre garde, ils sont fragiles
Les 'santons' en langage provençal
Ce sont de petits saints en argile ;
Le Jésus étant le personnage principal.

On les plaçait avec beaucoup de précaution
Sous les conseils des parents
Qui nous expliquaient que chaque santon
Avait un rôle et cela, était important.

C'était en décembre arrivait le jour de la Sainte Barbe
Tout le monde participait à la construction
Tout devait être prêt la veille de Noël
Sauf le petit Jésus, grande question ?

Il doit naître dans la tranquillité
Par le souffle de l'âne et du bœuf bien chauffé.

La nuit était si belle dans l'attente du lendemain
Dans les rêves, je revoyais tous ces personnages :
Le berger et ses moutons, le meunier, ils partagent
De faibles présents avec l'Enfant Divin.

J'aperçois la Vierge et Joseph, le ravi, le rémouleur
Le Boumian à l'air méchant et négligé, le pêcheur
L'aveugle guidé par son fils, la fileuse, la belle arlésienne
Le chasseur, les tambourinaires, ces gens qui viennent
Melchior, Gaspard et Balthazar, étaient des rois
En suivant la belle étoile dont la brillance
Les guida à Jésus sur son lieu de naissance
Ils portaient, l'encens, la myrrhe, l'or de la royauté,
Pour eux le petit Jésus était leur futur roi.
Même si pour moi enfant c'était un petit bébé.

Ils venaient d'Orient ce lieu m'était inconnu,
Jésus est né en Provence, cela me rassurait
Venant des aînés c'était le seul mensonge convenu
Ce qui comptait : les santons étaient guidés par l'ange
messager.

Le plus important était de vérifier que le petit Jésus-Christ
Était bien sur la paille fraîche, le reste demeurait superflu.

En 2024 encore, vous pourrez profiter des séances de cinéma à la salle des fêtes grâce à Cinéparc. Suite au dernier conseil syndical Ciné Parc du 13 Novembre 2023, il a été décidé que les tarifs n'augmenteraient pas :

- tarif normal : 5,50€
- tarif réduit : 3,50€
- carte d'abonnement (10 séances) : 44€

Les dates des séances seront les suivantes :

- vendredi 19 janvier 2024 :
L'Abbé Pierre, une vie de combat
- vendredi 1er mars 2024
- vendredi 5 avril 2024
- vendredi 24 mai 2024
- vendredi 5 juillet 2024
- mardi 6 août 2024
- vendredi 27 septembre 2024
- vendredi 8 novembre 2024
- vendredi 20 décembre 2024

Il est entendu qu'il s'agit d'un calendrier prévisionnel susceptible d'être modifié. Mais nous ne manquerons pas de vous informer de chaque séance via le Panneau Pocket de la commune et sur le site de la mairie : www.mairie-felines.fr



L'Abbé Pierre, une vie de combat, séance du vendredi 19 janvier 2024 à 20h30

2h18 - 2023 - Drame - Réalisé par Frédéric Tellier

Écrit par Frédéric Tellier, Olivier Gorce

Avec Benjamin Lavernhe, Emmanuelle Bercot, Michel Vuillermoz

Né dans une famille aisée, Henri Grouès a été à la fois résistant, député, défenseur des sans-abris, révolutionnaire et iconoclaste. Des bancs de l'Assemblée Nationale aux bidonvilles de la banlieue parisienne, son engagement auprès des plus faibles lui a valu une renommée internationale...

L'info en plus : Trouver la colonne vertébrale du film a mis beaucoup de temps, au point d'inquiéter les producteurs à qui Frédéric Tellier explique n'avoir rien eu de concret à faire lire pendant presque un an. Il confie : "tout ce que je lisais relevait peu ou prou uniquement de l'hagiographie, voire de légendes écrites par l'abbé lui-même ou ses proches. Moi ce qui m'intéresse, ce qui intéresse les spectateurs je crois, c'est comment un être humain a pu accomplir tout ce que l'abbé a accompli ? Qu'est-ce qu'il s'est passé en lui ? Où est-ce qu'il a dérapé ? Est-ce qu'il s'est senti seul ? A-t-il eu peur ? A-t-il douté ? À quel moment s'est-il cassé la figure ? Comment l'a-t-il vécu ? S'en est-il remis ? Je ne trouvais nulle part les réponses à ces questions." La rencontre avec le secrétaire particulier de l'abbé pendant 15 ans et président de la Fondation Abbé Pierre a été décisive : "J'ai passé énormément de temps avec lui. Il m'a raconté des moments, des souvenirs qui ne sont pas dans la « littérature officielle » et qu'il n'avait, je crois, encore confiés à personne. Il m'a ouvert une malle incroyable de souvenirs, d'émotions, de complicités... Il m'a donné à voir et à comprendre l'abbé Pierre intime, son mode de fonctionnement, ses origines. Et je commence à écrire en m'intéressant au parcours familial, aux échecs, aux doutes de l'abbé», se rappelle le metteur en scène.

LA BÛCHE DE NOËL

Pour le biscuit

50 g de farine
100 g de sucre semoule
60 g de beurre
4 œufs
50 g de fécule de pomme de terre (maïzena)
1 cuillère de café de levure

Pour la crème au beurre

chocolat
1 cuillère à soupe de vanille
200 g de beurre
200 g de sucre semoule
1 pincée de sel
6 jaunes d'œuf
15 cl d'eau
café



Pour le biscuit

Préchauffez le four à 240°C (thermostat 8).
Faites fondre 30 g de beurre.
Séparez les jaunes des blancs d'œufs et travaillez les jaunes jusqu'à ce que le mélange soit très mousseux.
Battez les blancs en neige ferme puis mélangez la farine et la fécule/maïzena.
Ajoutez-la au mélange jaunes-sucre, puis incorporez le beurre fondu, la levure
Incorporez ensuite les blancs d'œufs.

Versez le mélange sur une tôle que vous aurez recouverte de papier sulfurisé.
Enfournez et laissez cuire 10 min, pas plus (le biscuit risquerait de casser au roulage).
Humidifiez un torchon et une fois le biscuit cuit, placez-le dessus.
Repliez les bords du torchon afin de le recouvrir complètement.

Pour la crème au beurre

Versez les jaunes d'œufs dans un saladier, ajoutez une pincée de sel et battez légèrement.
Mettez le sucre dans une casserole et ajoutez y 15 cl d'eau.
Laissez fondre sur feu doux sans remuer.
Secouez de temps à autre pour égaliser la chaleur.
Lorsque que le sirop est limpide, laissez bouillir 2 à 3 min.
Versez lentement le sirop bouillant sur les jaunes d'œufs et battez-les jusqu'à qu'il soit complètement refroidi.
Dans un autre bol, réduisez le beurre mou en crème à l'aide d'une cuillère en bois.
Incorporez lui le mélange œufs-sirop en tournant sans arrêt.
Lorsque la crème est très brillante et assez ferme, ajoutez le parfum choisi.
Versez les 3/4 de la crème sur le biscuit, étalez-la avec une spatule, puis roulez.
Mettez le biscuit sur roulé sur le plat choisi pour le service (une fois que les décorations sont mises, il est très dur de bouger la bûche).
Versez le restant de la crème sur la bûche et étalez uniformément.
Vous pouvez ensuite la décorer comme vous le souhaitez ou colorer la crème avec des colorants alimentaires pour faire des décorations mangeables.
Laissez reposer au frigo jusqu'au moment de la dégustation !



LA GALETTE DES ROIS



- 2 Pâtes feuilletées pur beurre ou faite maison
- 125 g de sucre
- 60 g de beurre mou
- 2 œufs
- 150 g de poudre d'amande
- 1 gousse de vanille
- 2 c. à soupe de rhum (facultatif)
- 1 œuf pour dorer la galette avec 1 pincée de sel

- Facultatif : 100 g de crème pâtissière pour faire la "vraie" frangipane



- Fouettez le sucre et le beurre mou, puis ajoutez la poudre d'amande
- Grattez les graines de la gousse de vanille et ajoutez-les à la préparation
- Ajoutez 2 œufs entiers et le rhum ou autre (fleur d'oranger, amande amère..)
- Disposez un cercle de pâte, déposez de la crème amande dessus en laissant 2 cm de pâte tout autour que vous mouillez légèrement avec un pinceau et de l'eau
- Placez la fève et recouvrez avec le deuxième disque de pâte feuilletée légèrement plus grand, souder les bords en appuyant tout autour
- Battez un œuf entier avec une pincée de sel, attendez 2 minutes et badigeonnez le dessus de la galette avec un pinceau (On peut utiliser un jaune d'œuf uniquement pour un résultat plus doré, ou du lait)
- Placez la galette au frigo 30 minutes ou 15 minutes au congélateur, sortez la, dessinez vos motifs avec une lame de couteau sans percer la pâte, dorez une seconde fois
- Cuire à 180°C (four déjà chaud) pendant 30 à 40 minutes , un peu plus si la galette est grande ou si la pâte feuilletée est faite maison. Vérifiez que votre galette est cuite en la soulevant délicatement, la pâte doit être cuite en dessous, sinon prolongez



PAGE DES JEUX

0									
0	0								1
			1		1		0		
		0	1						
		0							0
					1	1			0
1	1			0					
	1				1				
					0		0		
		0							1

BINERO

Remplir la grille avec des 0 et des 1. Les colonnes et les lignes contiennent autant de 0 que de 1. Pas plus de deux nombres identiques à la suite, horizontalement ou verticalement. La grille ne contient pas deux lignes ou deux colonnes identiques.

TECTONIC

Remplir la grille de façon à ce qu'une zone de 5 cases contienne les chiffres de 1 à 5, une zone de 4 cases contienne les chiffres de 1 à 4, etc. Un chiffre placé dans une case ne peut se trouver dans aucune des cases qui l'entourent (y compris en diagonale).

3				2		
1						1
		1				
					5	
		3				
			5			1
		4		3		
	2					3

Réponses dans le prochain numéro

LA PAGE DES JEUX : RÉPONSES

Un mariage pluvieux (Émile Zola, l'Assommoir)

La noce, débouchant de la rue Saint-Denis, traversa le boulevard. Elle attendit un moment, devant le flot des voitures ; puis* elle se risqua sur la chaussée, changée par l'orage en une **mare** de boue coulante. L'ondée reprenait, la noce venait d'ouvrir les parapluies ; et, sous les **riflards** lamentables, balancés à la main des hommes, les femmes se retroussaient, le défilé **s'espaçait** dans la crotte, tenant d'un trottoir à l'autre.

Alors, deux voyous crièrent à la **chienlit** ; des promeneurs **accourent** ; des boutiquiers, l'air amusé, se haussèrent derrière leurs vitrines. Au milieu du grouillement de la foule, sur les fonds gris et mouillés du boulevard, les couples en procession mettaient des **taches** violentes, la robe gros **bleu** de Gervaise, la robe **écru** à fleurs imprimées de Mme Fauconnier, le pantalon jaune canari de Boche ; une raideur de gens endimanchés donnait des drôleries de carnaval à la **redingote** luisante de Coupeau

Écrivez ces nombres en chiffres romains

9	IX	108	CVIII
25	XXV	250	CCL
34	XXXIV	680	DCLXXX
67	LXVII	1 110	MCX
96	XCVI	1 814	MDCCCXIV

Quelles mers ou océans relient ces canaux ?

Le canal de Suez relie la mer Méditerranée à la mer Rouge

Le canal du Midi relie la Méditerranée et l'océan Atlantique

Le canal de Panama relie l'océan Atlantique à l'océan Pacifique

Que mesure-t-on avec ces appareils ?

Un baromètre sert à mesurer la pression atmosphérique

Un thermomètre sert à mesurer et à afficher la valeur de la température

Un hygromètre sert à mesurer l'humidité de l'air

Un anémomètre sert à mesurer la vitesse du vent

Un pluviomètre sert à mesurer la quantité de pluie

Comment s'appelle la loi fondamentale d'un État ?

La loi fondamentale d'un État désigne sa constitution

Quels sont les trois pouvoirs d'un régime républicain ? Quel est leur rôle ?

Le pouvoir législatif : la rédaction et de l'adoption des lois, exercé par un parlement, composé d'une ou deux chambres.

Le pouvoir exécutif : met en œuvre les lois exercé par un chef de l'État

Le pouvoir judiciaire : veille à ce que les lois soient respectées et sanctionne leur non-respect



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Philippe MEYZONET

Delphine MISSONNIER

Stéphane DARLE

Benoît DELABARRE

Véronique PIERRET

Comité de rédaction et conception	Commission communication, tourisme et sports
Photos	Commission communication, tourisme et sports
Mise en page	Véronique PIERRET
Impression	Société HORIZON – 43800 Saint Vincent
Tirages	180 exemplaires